



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CIRCULAIRE AUX ORGANISATIONS

N°25 du 2 avril 2024

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

Coup d'boost sur le développement

Lancement de l'édition 2024

« **Coup d'boost** » est un temps fort pendant lequel la CFDT se met collectivement en mouvement pour **faire du développement un moteur de l'action syndicale**. Cette opération doit soutenir la dynamique d'adhésions, en engageant les organisations, leurs syndicats et leurs collectifs, acteurs majeurs de la syndicalisation, à déployer leur plan d'action développement.

En 2023, la première édition a donné un coup d'accélérateur au développement des 130 syndicats qui ont relevé le défi, participé à des temps d'échanges de pratiques, retours d'expérience. La **mobilisation de tous les acteurs** est donc essentielle pour encourager encore plus de syndicats à saisir cette opportunité pour (re)mettre le développement au cœur de l'action syndicale. Nul besoin d'être expert ou spécialiste pour participer à coup d'boost : les **réseaux développement mais aussi ARC, formation syndicale** sont à la manœuvre pour accompagner les équipes militantes, créer une communauté de militant.es qui s'entraident et partagent un objectif commun : développer et renforcer la CFDT. C'est cela aussi l'esprit coup d'boost !

Coup d'boost : les grands principes

Coup d'boost se décline en 3 catégories de challenges récompensant des résultats chiffrés (nombre d'adhésions et taux de progression), et des défis, valorisant davantage les pratiques syndicales.

Du 1^{er} mai au 1^{er} décembre 2024 trois challenges syndicalisation sont proposés **aux syndicats sur inscription** et aux organisations fédératives (*qui participent automatiquement, aucune inscription n'est requise pour les fédérations et URI*) :

- **Challenge n°1 : Coup d'boost adhésions**
- **Challenge n°2 : Coup d'boost adhésions jeunes**
- **Challenge n°3 : Coup d'boost adhésions cadres**

Dans chaque catégorie, seront comptabilisées les adhésions réalisées entre le 1^{er} mai et le 1^{er} décembre 2024 inclus (calculées en nombre et en taux d'augmentation grâce aux tableaux de bord « objectifs de développement syndical » et données Gasel).

Lauréats :

Dans chaque catégorie, seront récompensés :

- Les 10 syndicats ayant réussi le plus grand nombre d'adhésions
- Les 10 syndicats ayant réalisé le meilleur taux de progression
- Les 3 organisations (FD ou URI) ayant réalisé le meilleur taux de progression d'adhérent.es

Un syndicat ou une organisation ne pourra être lauréat.e que dans une seule catégorie, ce qui permettra de récompenser 60 syndicats et 9 organisations.

Lots :

Les lauréats se verront attribuer un lot d'une valeur moyenne de 400 €. Leurs expériences seront aussi valorisées par le biais d'une vidéo témoignage.

Inscription : L'inscription est ouverte **uniquement aux syndicats du 1^{er} avril au 30 juin 2024**. Elle s'effectue en ligne sur la plateforme coupdboost.cfdt.fr par **un.e responsable du syndicat** (secrétaire général.e, trésorier ou trésorière, responsable développement) qui doit indiquer **son NPA** (numéro personnel d'adhérent), le **matricule de son syndicat** et **l'adresse mail à laquelle** le syndicat souhaite recevoir les informations liées à coup d'boost, notamment le mail de confirmation d'inscription.

Les fédérations et unions régionales interprofessionnelles participent automatiquement (aucune inscription n'est requise).

Accompagnement des syndicats et de leurs sections ou collectifs :

Les syndicats inscrits pour participer aux challenges recevront une « boîte à outils pratique » recensant les ressources disponibles pour faciliter l'adhésion (*fiches-outils, témoignages disponibles dans l'espace ressources ARC, guide de bonnes pratiques, affiches etc...*). Ils seront aussi invités à participer à **des rendez-vous à distance** pour se connaître, échanger avec des équipes militantes sur les pratiques de syndicalisation, discuter de l'adhésion des jeunes, des cadres, mieux connaître les services offerts par la CFDT, partager des expériences, formant ainsi une communauté active de militant.es. Ces rencontres en visioconférence se dérouleront avec le soutien et la participation de la délégation jeunes, de la CFDT cadres et des organisations fédératives.

Défis :

En complément des challenges « *Coup d'boost* », qui priment des résultats mesurés à partir d'indicateurs chiffrés, **deux défis**, récompensant les pratiques syndicales, sont organisés :

Le défi « adhésions découvertes » : ouvert **aux syndicats sur inscription** (*du 1^{er} avril au 30 juin 2024 sur la plateforme coupdboost.cfdt.fr*) et systématiquement aux fédérations et URI, ce défi récompensera :

- Les 20 syndicats ayant concrétisé le plus d'adhésions découvertes réalisées sur la période d'ouverture du dispositif soit du 1^{er} juin au 30 septembre 2024 en adhésions fermes à la date du 1^{er} janvier 2025.
- Les 3 organisations ayant concrétisé le plus d'adhésions découvertes réalisées sur la période du dispositif soit du 1^{er} juin au 30 septembre 2024 en adhésions fermes à la date du 1^{er} janvier 2025.

Lots :

- Les lauréats se verront attribuer un lot d'une valeur moyenne de 400 €. Leurs expériences seront aussi valorisées par le biais d'une vidéo témoignage.

Le défi Photographies « des équipes en action... » : organisée durant le temps fort de rentrée « Réponses à emporter » soit les 24, 25 et 26 septembre 2024, cette opération vise à donner de la visibilité et valoriser les actions des équipes militantes des syndicats, des URI et Fédérations à travers la publication de photographies sur les réseaux sociaux CFDT. Ce défi récompensera la valeur artistique, humoristique, etc. des photographies des équipes militantes selon des critères résolument subjectifs. Les modalités pratiques de ce défi photographique seront précisées à l'occasion de la circulaire « Réponses à emporter ».

	Pour qui ?	Inscription (Uniquement pour les syndicats)	Dates de l'opération
Challenge n°1 : Coup d'boost adhésions	Syndicat Fédération et URI	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2024 sur coupdboost.cfdt.fr	1 ^{er} mai au 1 ^{er} décembre 2024
Challenge n° 2 : coup d'boost adhésions jeunes	Syndicat Fédération et URI	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2024 sur coupdboost.cfdt.fr	1 ^{er} mai au 1 ^{er} décembre 2024
Challenge n° 3 : coup d'boost adhésions cadres	Syndicat Fédération et URI	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2024 sur coupdboost.cfdt.fr	1 ^{er} mai au 1 ^{er} décembre 2024
Défi adhésions découvertes	Syndicat Fédération et URI	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2024 sur coupdboost.cfdt.fr	1 ^{er} juin au 30 septembre 2024
Défi photographie	Syndicat, Fédération et URI	Pas d'inscription	24, 25 et 26 septembre 2024

Pour toute information concernant les challenges et défis, contactez-nous par courriel à l'adresse : coupdboost@cfdt.fr

Pièces jointes :

Règlement coup d'boost 2024
Flyer coup d'boost